

PAPI Bruche Mossig

Synthèse communicante

Mode d'emploi de la synthèse communicante

Le PAPI Bruche Mossig fait l'objet d'une consultation du public, du **12 décembre 2025 au 12 janvier 2026 inclus**.

Pour vous permettre de contribuer et d'enrichir le projet de PAPI, différents documents sont mis à votre disposition :

- ✓ Au siège du Syndicat, 2 route Ecospace 67120 MOLSHEIM
- ✓ Sur le site Internet du Syndicat : <https://www.bassinversant-bruchemossig.fr/>

Vous retrouverez notamment dans ces espaces les ressources suivantes :

- ✓ Le **résumé non technique**
- ✓ Un rapport présentant **la gouvernance, le diagnostic et la stratégie du PAPI (pièce A)**
- ✓ Le **programme d'actions**, comprenant le **plan de financement (pièce B)**
- ✓ Un diagnostic **environnemental**
- ✓ Le **bilan de la concertation préalable**
- ✓ La **liste des communes** du bassin versant

Cette synthèse illustrée, sans se substituer aux documents listés ci-dessus, vise à présenter **une version concise et illustrée de la stratégie du PAPI et du programme d'actions**. Des images de référence ou des exemples sont associés à certaines actions pour en faciliter la compréhension.



Rappel de la démarche d'élaboration du PAPI et présentation de la stratégie

Qu'est-ce qu'un PAPI ?

Programme d'Actions de Prévention des Inondations

- ✓ **Contrat Etat - collectivité porteuse** avec un engagement des partenaires financiers et des porteurs d'actions
- ✓ **Outil permettant une approche globale de la prévention des inondations**, encadré par un **cahier des charges national**
- ✓ Démarche en **2 étapes** :
 - 1. Programme d'études préalables (PEP)** : amélioration de la connaissance du risque inondation avec des études puis définition d'une **stratégie**
 - 2. PAPI** : mise en œuvre de la stratégie à travers des actions et travaux

Le PAPI Bruche Mossig

Périmètre :
le bassin versant naturel
de la Bruche et de la Mossig

715 km²

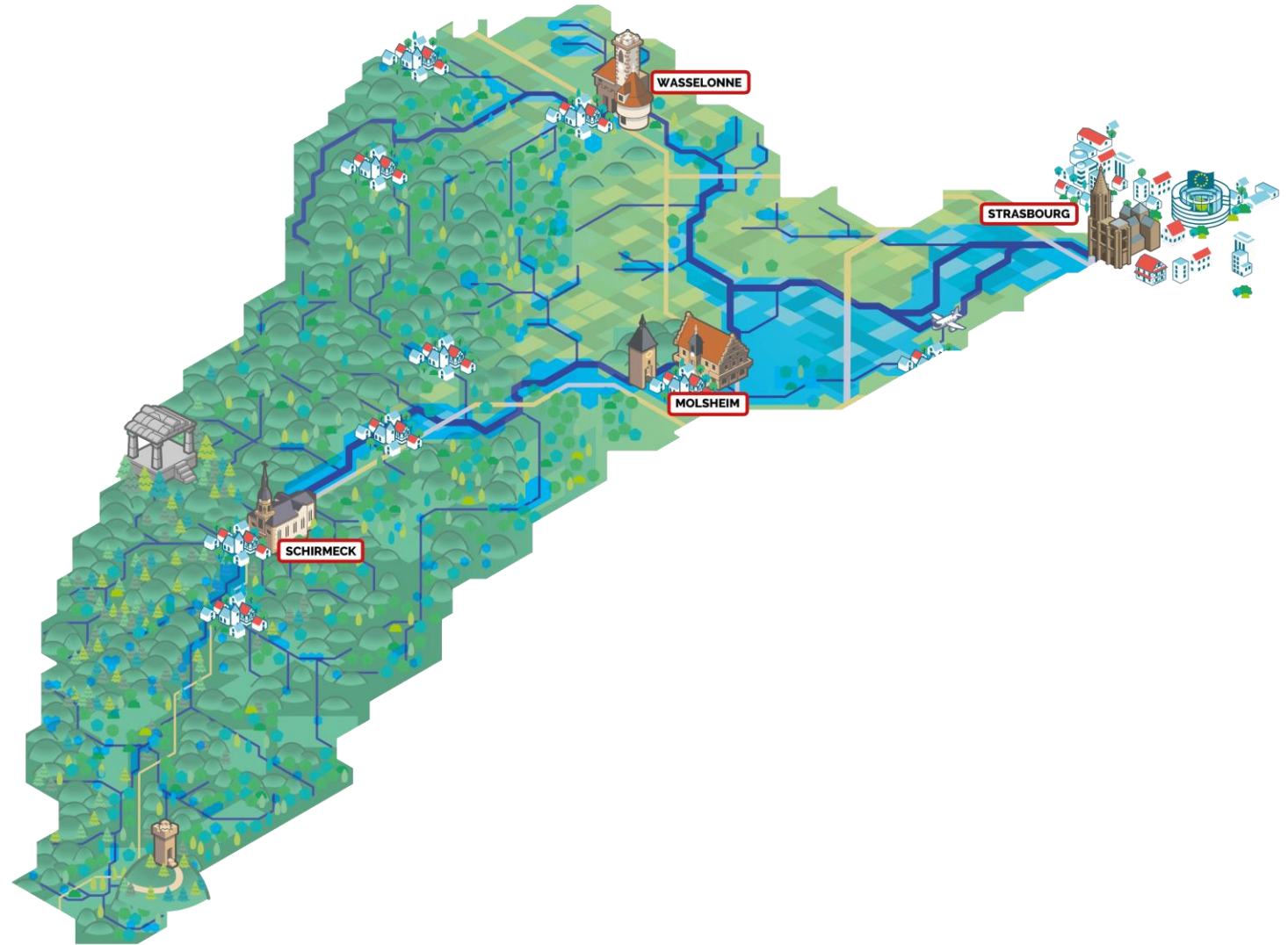
460 km de cours d'eau

Bruche : 77 km

85 communes

5 Communautés de communes
+ l'Eurométropole de Strasbourg

126 400 habitants



Le PAPI Bruche Mossig



Pilotage et animation du PAPI Syndicat du Bassin Bruche Mossig

Portage des actions

- ✓ SM Bassin Bruche Mossig
- ✓ SDEA
- ✓ Eurométropole de Strasbourg
- ✓ Communautés de communes
- ✓ Services de l'Etat

Autres parties prenantes impliquées

- ✓ Communes
- ✓ Collectivité européenne d'Alsace
- ✓ Chambres de commerce et d'Industrie
- ✓ Chambre d'agriculture
- ✓ Associations

Du PEP au PAPI Bruche Mossig



2022-2025
Programmes d'études préalables
5 axes – 20 actions



2026 - 2032
Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)
7 axes – 33 actions



Du PEP au PAPI Bruche Mossig



2022

2026

2031

2037



Travaux affluents Mossig + Ernolsheim



Dimensionnement puis travaux des projets de moyenne ampleur



Dimensionnement puis travaux
projets de grande ampleur et/ou complexes



Axes 1 à 5

Sensibilisation, préparation à la gestion de crise, urbanisme, etc.



Stratégie du PAPI 1



- ✓ Diffuser la **nouvelle connaissance** du risque inondation
- ✓ **Sensibiliser, acculturer** les **habitants**, les **acteurs économiques** et les **acteurs publics**
- ✓ **Préparer le territoire** à une **crise inondation** en impliquant tous les acteurs
- ✓ Réaliser des **premiers travaux** localisés
- ✓ **Entretenir les ouvrages de protection** existants pour assurer la sécurité des populations
- ✓ Poursuivre le dimensionnement des projets d'aménagement du bassin versant
- ✓ Elaborer **collectivement** la **stratégie** et le **contenu** du **PAPI 2**

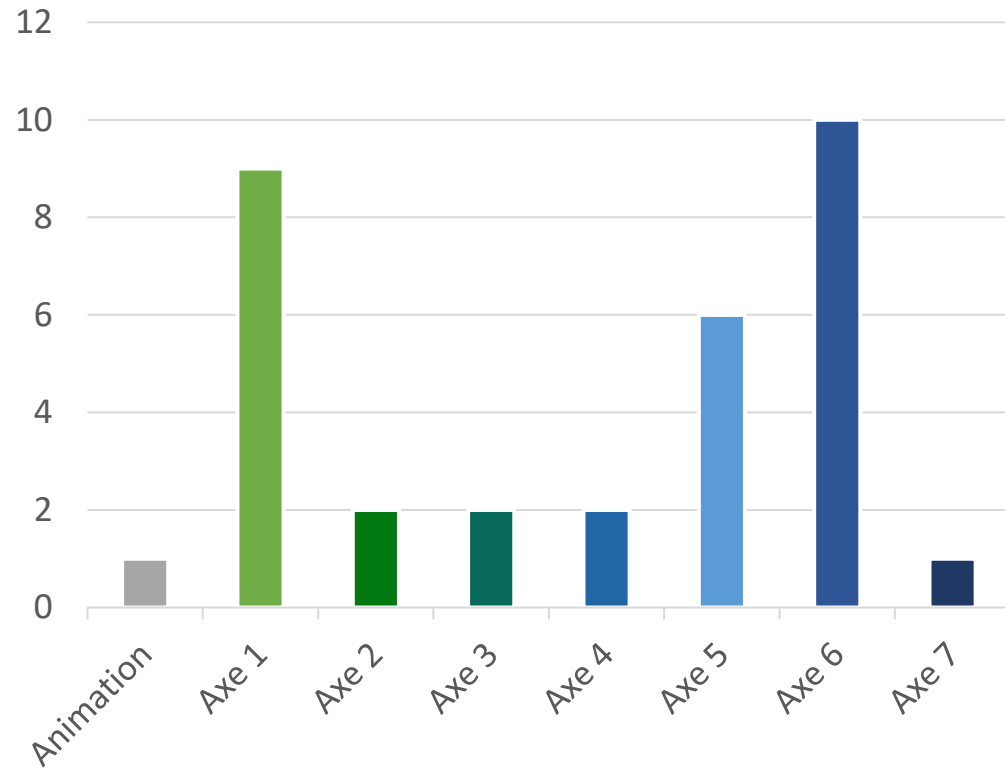


Programme d'actions

Programme d'actions

33 actions dans les 7 axes de la prévention

REPARTITION DU NOMBRE D'ACTIONS PAR AXE





AXE 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A1-1	<p>Poursuivre le déploiement du plan de sensibilisation grand public</p> <ol style="list-style-type: none">1. Développer le réseau de partenariat local2. Organiser et/ou participer à des événements grand public3. Développer des outils pédagogiques	SMBBM	150 000 €
A1-2	Entretenir la mémoire du risque et poursuivre la stratégie de valorisation et pose des repères de crues	SMBBM, SDEA, EMS et autres collectivités	80 000 €





AXE 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

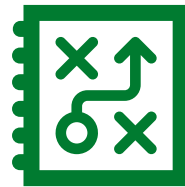
Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A1-3	Former les élus, techniciens et les professionnels au risque inondation	SMBBM, SDEA et autres collectivités	40 000 €
A1-4	Sensibiliser et former les acteurs économiques au risque inondation <i>Partenariat avec la CCI</i>	SMBBM, SDEA et collectivités	100 000 €
A1-5	Sensibiliser les maires sur la mise à disposition de l'information communale sur le risque inondation (DICRIM)	SMBBM, communes	20 000 €
A1-6	Communiquer sur le rôle des ouvrages de protection	Gestionnaires des ouvrages	20 000 €





AXE 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

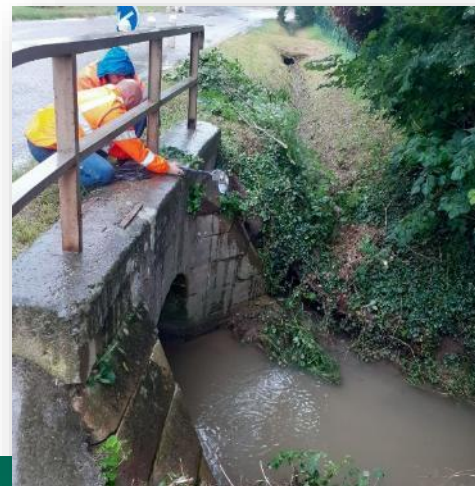
Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A1-7	Evaluer les impacts environnementaux du PAPI, poursuivre la concertation territoriale et associer les habitants	SMBBM	200 000 €
A1-8	Réaliser les analyses socio-économiques, coûts/bénéfices et multicritères des actions	SMBBM	150 000 €
A1-9	Élaborer le dossier de PAPI 2	SMBBM	100 000 €





AXE 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A2-1	Améliorer les outils Vigicrues et élaborer les cartographies ZIP/ZICH à partir données produites dans le cadre du PEP	Services de l'Etat	- €
A2-2	Améliorer le réseau de surveillance et de prévision des crues, mettre en place des mesures hydrométriques et accompagner le développement de dispositifs d'alerte locaux	SMBBM, SDEA et collectivités	100 000 €





AXE 3 : Alerte et gestion de crise

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A3-1	Accompagner les communes et intercommunalités dans la réalisation et/ou la mise à jour des PCS et des PiCS	SMBBM, EPCI et communes	- €
A3-2	Organiser un exercice de gestion de crise sur la Bruche	Services de l'Etat	- €





AXE 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A4-1	<p>Intégrer le risque inondation dans l'aménagement du territoire</p> <ol style="list-style-type: none">1. Diffuser la nouvelle connaissance du risque inondation issue du PEP2. Intégrer la nouvelle connaissance du risque inondation dans le SCOT Bruche Mossig3. Accompagner les maires pour l'intégration du risque inondation dans l'urbanisme	Services de l'Etat, SMBBM et SCOT Bruche Mossig	50 000 €
A4-2	Intégrer la nouvelle connaissance du risque inondation dans le PLUi Vallée de la Bruche	Communauté de communes de la Vallée de la Bruche	- €



AXE 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A5-1	Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux particuliers (dispositif ALABRI)	Eurométropole de Strasbourg	Hors PAPI (PEP Strasbourg Confluences)
A5-2	Réaliser des diagnostics de vulnérabilité aux particuliers et établissements publics (hors Eurométropole de Strasbourg)	SMBBM, SDEA	250 000 €





AXE 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

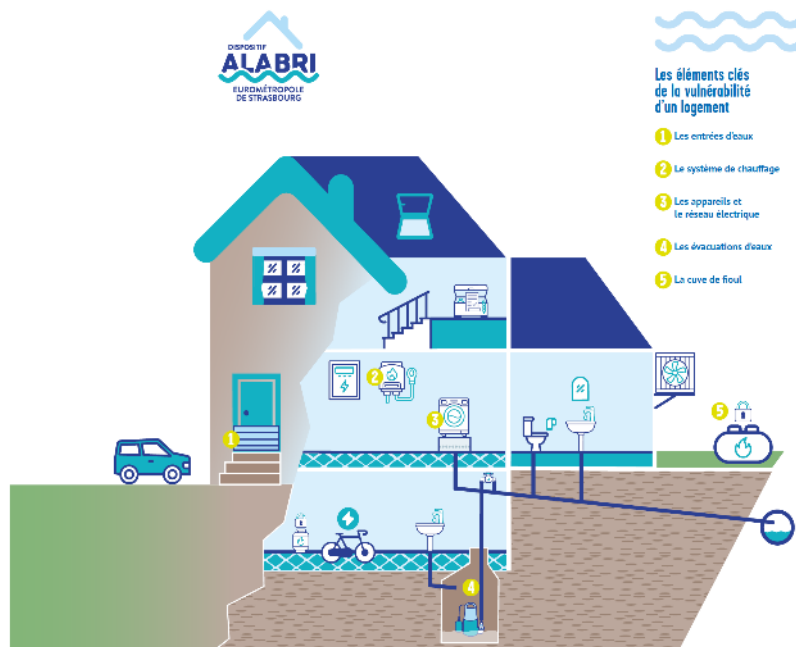
Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A5-3	Accompagner la stratégie de réduction de la vulnérabilité auprès des gestionnaires de réseaux <i>En lien avec la SLGRI Bruche Ill Rhin</i>	SMBBM, Eurométropole de Strasbourg	- €
A5-4	Accompagner les entreprises pour réduire leur vulnérabilité <i>Partenariat CCI</i>	SMBBM, SDEA, collectivités	80 000 €





AXE 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A5-5	Réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtiments d'habitation et publics	Propriétaires	- €
A5-6	Réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité des entreprises	Entreprises de moins de 20 salariés	- €



Accompagnement financement FPRNM :

- ✓ 80 % pour les particuliers
- ✓ 50% pour les petites entreprises (< 20 salariés)



AXE 6 : Ralentissement des écoulements

Dimensionnement des aménagements → pour travaux en PAPI 2

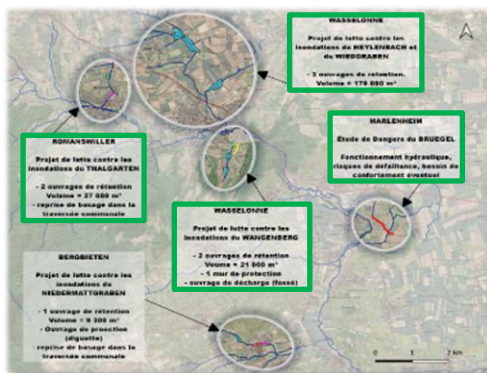
Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A6-1	Définir et dimensionner les aménagements sur la Bruche pour réduire le risque d'inondation	SMBBM, SDEA, Eurométropole de Strasbourg	500 000 €
A6-2	Définir et dimensionner les aménagements sur la Mossig pour réduire le risque d'inondation	SMBBM, SDEA	350 000 €
A6-3	Définir et dimensionner les aménagements sur les affluents de la Bruche pour réduire le risque d'inondation	SDEA, CC Région Molsheim Mutzig	500 000 €



AXE 6 : Ralentissement des écoulements

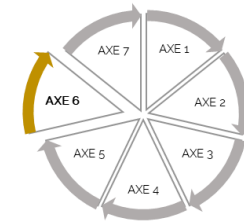
Travaux – Sous bassin de la Mossig

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A6-4	Réaliser les travaux de ralentissement des écoulements sur le Heylenbach à Wasselonne	SDEA	2 300 000 €
A6-5	Réaliser les travaux de ralentissement des écoulements sur le Wangenberg à Wasselonne	SDEA	1 310 000€
A6-6	Réaliser les travaux de ralentissement des écoulements sur le Thalgarthen à Romanswiller	SDEA	1 260 000 €
A6-7	Réaliser des travaux d'optimisation et de modernisation du système de régulation de la Mossig et du Bruegel à Marlenheim	SDEA	250 000 €



Exemple de travaux réalisés à Melsheim (67) par le SDEA

6. Contenu du PAPI 1 Bruche Mossig



AXE 6 : Ralentissement des écoulements

Etudes & travaux ruissellement non urbain / coulées d'eaux boueuses

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A6-8	Dimensionner des aménagements de réduction du risque inondation par ruissellement non urbain	Eurométropole de Strasbourg et SDEA	150 000 €
A6-9	Réaliser des travaux de réduction du risque inondation par ruissellement à Ernolsheim-Bruche	SDEA	300 000 €

Nouvelle action

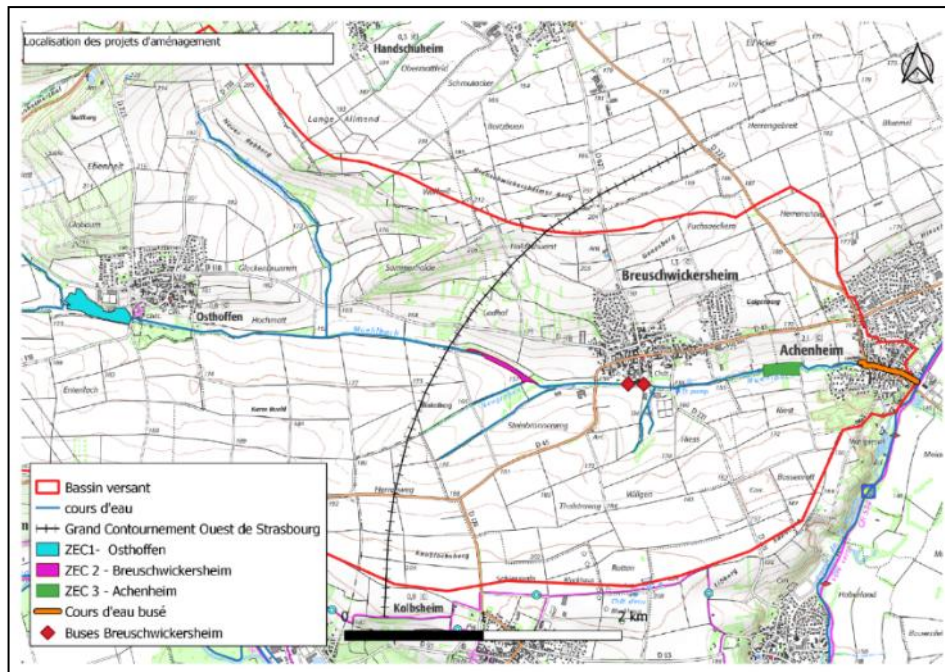




AXE 6 : Ralentissement des écoulements

Travaux – Avec un financement hors PAPI

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A6-10	Réaliser les travaux de ralentissement des écoulements sur le Muehlbach d'Achenheim	Eurométropole de Strasbourg	Hors PAPI

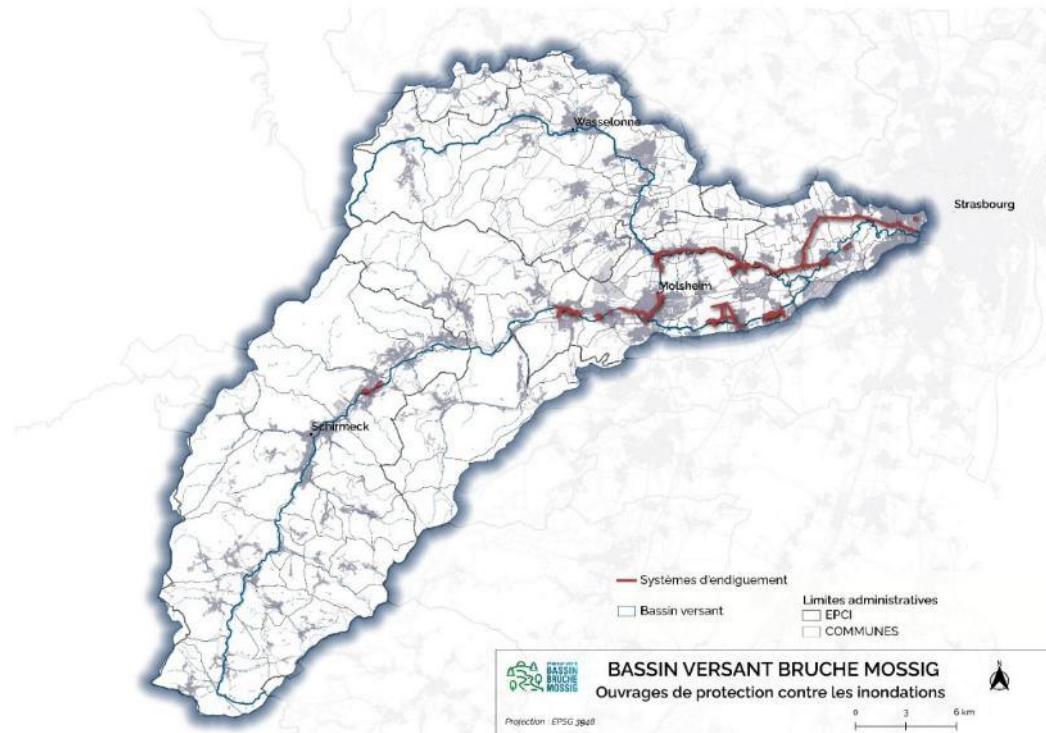


Exemple de ZEC à Vendenheim (EMS)



AXE 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant
A7-1	Travaux de consolidation des systèmes d'endiguement de la Bruche et du Bras d'Altorf	SDEA	1 385 000 €



A l'échelle du bassin Bruche Mossig :

- ✓ 19 systèmes d'endiguement = 43,8km
- ✓ 13 993 personnes protégées
- ✓ Des niveaux de protection entre des crues quinquennales et trentennales
- ✓ Gestion par le **SDEA** et l'**Eurométropole de Strasbourg**

Plan de financement

Pour mener à bien les actions, les collectivités bénéficient d'un soutien financier de l'Etat via la **Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)**, aussi appelé **Fonds Barnier**. La **Région Grand Est** et l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** participent également au financement.

Axe	Coût total	Etat		Région		Agence de l'Eau		Maîtres d'ouvrage	
Axe 0	780 000 €	50%	390 000 €	0%	- €	23%	180 000 €	27%	210 000 €
Axe 1	860 000 €	64%	553 000 €	5%	45 000 €	8%	65 000 €	23%	197 000 €
Axe 2	100 000 €	50%	50 000 €	0%	- €	0%	- €	50%	50 000 €
Axe 3	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €
Axe 4	50 000 €	50%	25 000 €	0%	- €	0%	- €	50%	25 000 €
Axe 5	330 000 €	50%	165 000 €	20%	66 000 €	0%	- €	30%	99 000 €
Axe 6	6 920 000 €	50%	3 433 600 €	20%	1 384 000 €	4%	272 000 €	26%	1 830 400 €
Axe 7	1 385 000 €	40%	554 000 €	0%	- €	0%	- €	60%	831 000 €
TOTAL	10 425 000 €	50%	5 170 600 €	14%	1 495 000 €	5%	517 000 €	31%	3 242 400 €

* L'axe 0 correspond à la mission d'animation du PAPI, assurée par le Syndicat du Bassin Bruche Mossig

→ SMBBM, SDEA,
Eurométropole de Strasbourg,
Communautés de communes



03.88.49.13.15.

secretariat@bassinversant-bruchemossig.fr

bassinversant-bruchemossig.fr

